SÉANCE <u>D'AJOURNEMENT</u>

De la séance du 21 août 2024 de la Ville de L'Épiphanie tenue le 3 septembre 2024 à 11 h 30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le guorum.

223-09-2024

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault APPUYÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance d'ajournement avec l'ajout du point suivant :

2.2 Résolution octroyant un mandat de services professionnels en génie civil pour la surveillance des travaux relativement à l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

---- ADOPTÉE -----

224-09-2024

Résolution octroyant un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a publié un avis d'appel d'offres sur le site SEAO en date du 8 août 2024 pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure ;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions le 26 août 2024, un seul soumissionnaire a déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT que l'offre de la compagnie GROUPE COLAS QUÉBEC INC. s'avère conforme au montant de 288 262,44 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de l'ingénieur au dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault et RÉSOLU à l'unanimité :

- 1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- 2. QUE le conseil municipal octroie un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure à la compagnie GROUPE COLAS QUÉBEC INC. au montant de 288 262,44 \$, taxes incluses.
- 3. QUE ce contrat est octroyé à la suite d'un avis d'appel d'offres public.
- 4. QUE cette dépense est financée par le Règlement d'emprunt numéro E-002 pour un montant de 172 462,50 \$ et un montant de 115 799,94 \$ à l'excédent non affecté.

---- ADOPTÉE -----

225-09-2024

Résolution octroyant un mandat de services professionnels en génie civil pour la surveillance des travaux relativement à l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a octroyé un contrat pour l'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure en vertu de sa résolution 224-09-2024 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie a besoin de services de surveillance de chantier pour les travaux d'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme EFEL Experts-conseils inc. pour un montant de 24 719,63 \$, taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. 1.
- 2. QUE le conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie octroie le contrat de surveillance de chantier pour les travaux d'aménagement d'un terre-plein sur la rue du Centaure à la firme EFEL Experts-conseils inc. pour un montant de 24 719,63 \$, taxes incluses tel que l'offre présentée en date du 26 août 2024 portant le numéro 24F05-2038.
- QUE ce mandat soit octroyé de gré à gré. 3.
- QUE cette dépense est financée par le Règlement d'emprunt numéro E-002. 4.

---- ADOPTÉE -----Examen de la correspondance et communication du conseil Aucune correspondance significative n'a été reçue. ------

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

Levée de la séance 226-09-2024

> L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 11 h 34.

---- ADOPTÉE -----

STEVE PLANTE FLAVIE ROBITAILLE Greffière

Maire